Cet email ne s’affiche pas correctement ?
Voir cette Infolettre dans votre navigateur.

Union syndicale Solidaires

NOTE MILITANTE
n° 2024-635 – 29 mai 2024

Matériel public

Sans papiers mais pas sans droits ! [communiqués]

Rafah : que reste-t-il de notre humanité ? [communiqués]

Interdire à un syndicat de se présenter à une élection n’est pas acceptable ! [communiqués]

Dernier jour pour voter aux élections des plateformes ! [tracts]

Élections des travailleurs et travailleuses des plate-formes

Du 22 au 30 mai les travailleurs et travailleuses des plate-formes sont appelés à voter pour élire leurs représentant·es à l'ARPE. L'Union syndicale Solidaires est candidate.

Si vous connaissez des VTC ou des livreurs·euses, pensez à faire voter pour Solidaires !

VTC, votons pour gagner de nouveaux droits du 22 au 30 mai 2024 !

Livreurs indépendants, votons pour faire entendre nos voix du 22 au 30 mai 2024 !

Les infos

https://www.arpe.gouv.fr/elections-2024/

Éléments internes

Bureau national 6 juin 2024 [Interne, convocation]

Expression structures membres

Comme pour chaque séquence électorale La Poste tente de faire distribuer les plis électoraux gratos dans des conditions de travail de plus en plus dégradées. Charge de travail qui augmente, tournées à découvert, sécabilité, casiers qui explosent, heures s

Depuis les ordonnances « Travail » de 2017 promulguées par Macron, toutes les entreprises et administrations de France ont vu fusionner les CHSCT et Comité d'Entreprise (à La Poste, les CHSCT, Comité Technique, les œuvres sociales) absorbés dans un trou

>> Retrouvez toutes les mobilisations sur le site

>> Accéder à l'espace membre

© SOLIDAIRES — 2025

Cet email a été envoyé à : changeme@example.com
Me désinscrire de cette newsletter